



BTSA

Productions **A**nimales

*Devenez acteur de la transition
agroécologique à travers les métiers de
l'Élevage !
Un secteur qui recrute !*

88% de réussite aux examens supérieurs

Plus de **92%** d'emploi pour les jeunes diplômés de
l'enseignement agricole

Possibilité de poursuivre vos études
en **licence, Master**, ou en préparant
un diplôme d'Etat de **docteur
vétérinaire** ou un diplôme
d'**ingénieur**



Vous former à quoi ?



Aux Métiers de l'Élevage dans un contexte de transition agroécologique : conduite de projets technico-économiques en élevage, analyse et conseil en conduite de systèmes d'élevage...

Dans quel secteur d'activités, quel type d'entreprises ?



Entreprises du secteur d'élevage (exploitations agricoles, haras...)
Groupements de défense sanitaire (GDS)
Chambre d'Agriculture
Coopératives
Centres d'insémination
Organismes de recherche
Fonction publique.

Pour quel métier ? (avec un peu d'expérience)



Responsable d'exploitation
Responsable ou technicien d'élevage
Technicien conseil en élevage
Technicien d'expérimentation
Contrôleur de performances
Inséminateur.

Les atouts pour réussir

Vous vous intéressez à :

Elevage , Expérimentation, Environnement, Société, Biodiversité, Bien-être animal.

Vous avez des dispositions pour :

Biologie, Physique-chimie, Mathématiques, Technologies numériques, Communication, Organisation, Autonomie.

Les conditions d'accès à la formation :

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat général, technologique, professionnel ou équivalent reconnu en France).

Le diplôme

12 à 16 semaines de stage en formation initiale scolaire (mobilité Erasmus+ possible)

ou **54 semaines** en entreprise, en formation en apprentissage.

L'**examen** comporte huit épreuves obligatoires, trois concernent les capacités du tronc commun et cinq les capacités professionnelles propres à la spécialité.

Les différentes **modalités** d'organisation des **épreuves** sont :

- soit par combinaisons entre des évaluations ponctuelles terminales (EPT) et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF)
- soit par des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les candidats inscrits dans un établissement habilité à mettre en œuvre une organisation semestrialisée.

S'informer sur les formations ?

Le site laventureduvivant.fr

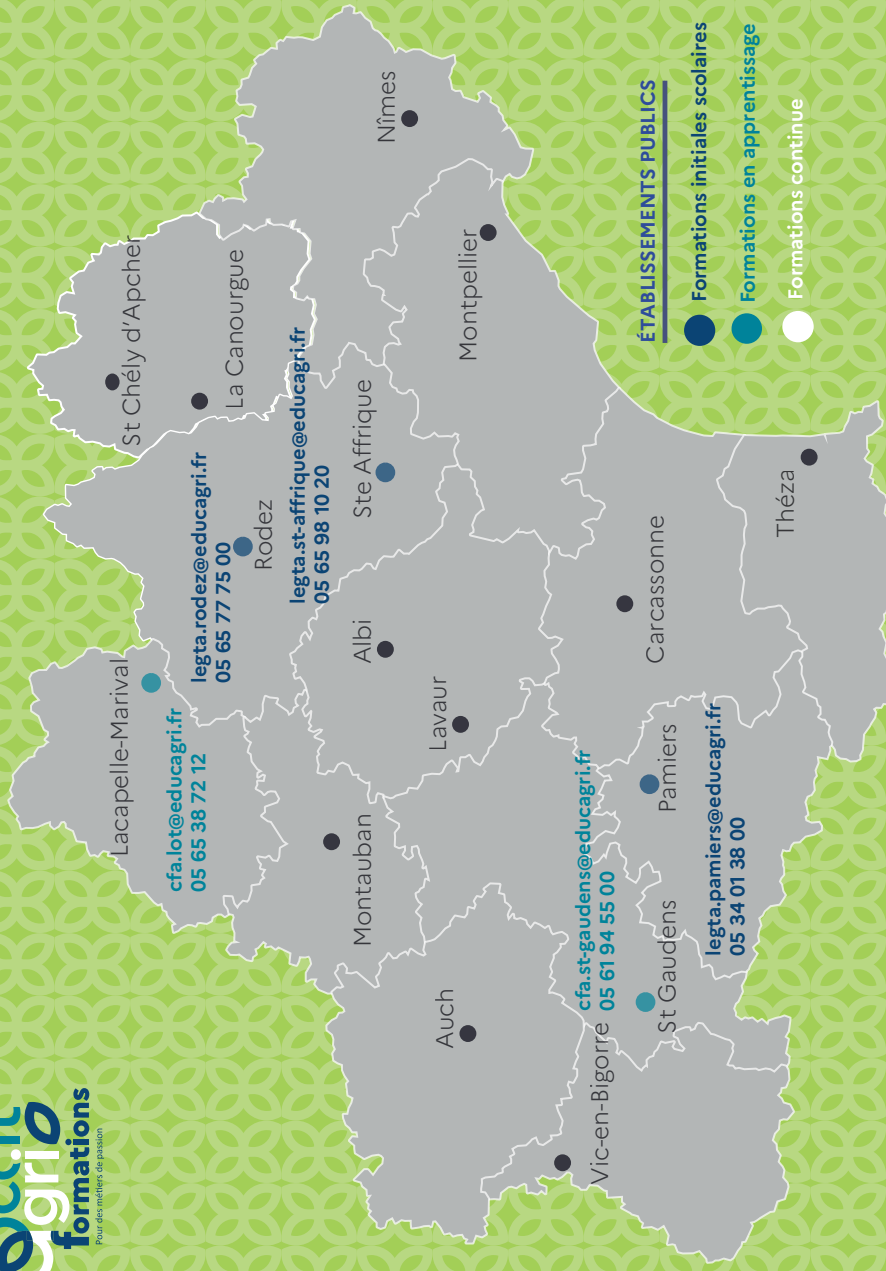


www.educagri.fr
chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/pa
agriculture.gouv.fr/metiers-et-formations
www.onisep.fr
www.agrorientation.com
www.meformerenregion.fr
www.parcoursup.fr

Où se former avec



Pour des métiers de passion



cfa.lot@educagri.fr
05 65 38 72 12

legta.rodez@educagri.fr
05 65 77 75 00

legta.st-affrique@educagri.fr
05 65 98 10 20

cfa.st-gaudens@educagri.fr
05 61 94 55 00

legta.pamiers@educagri.fr
05 34 01 38 00

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- Formations initiales scolaires
- Formations en apprentissage
- Formations continue